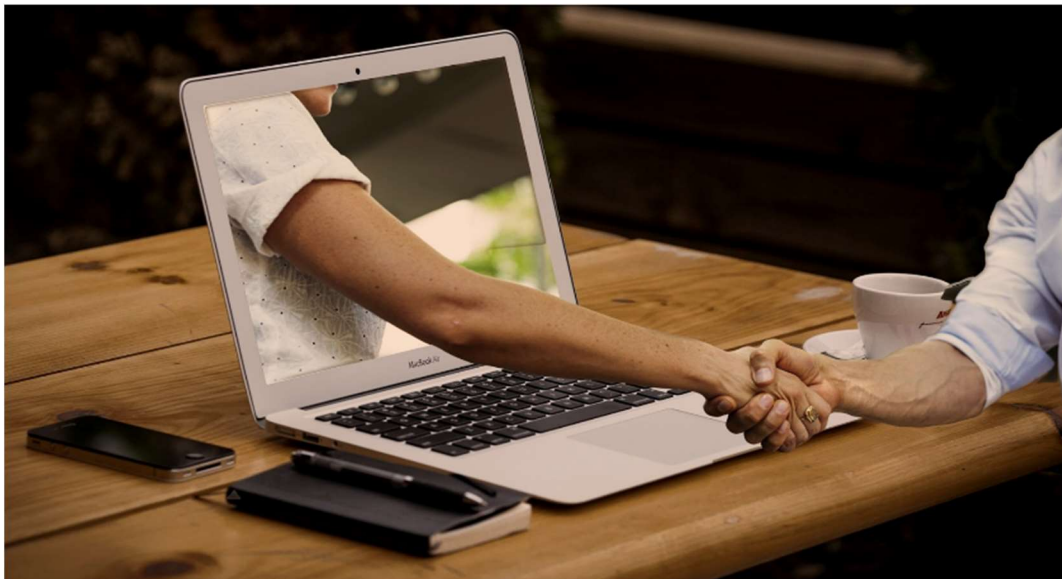




**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

# FERMETURE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES MARS 2021



**Tous ensemble  
pour  
LA CONTINUITE DES APPRENTISSAGES**



## Questions-Réponses

1. Dispositif de Continuité pédagogique
2. Questions financières

### 1. DISPOSITIF DE CONTINUITÉ EDUCATIVE

**Nous vous invitons à vous référer aux documents suivants disponibles sur le site internet :**

- ✓ Guide Continuité pédagogique en maternelle,
- ✓ Guide Continuité pédagogique en élémentaire
- ✓ Guide Continuité pédagogique au collège.

#### **L'enseignement à distance est-il équivalent à celui en classe ?**

- Plus l'enfant est jeune et moins il est autonome, plus la qualité du dispositif dépend de la disponibilité et de la médiation des parents. C'est pourquoi le dialogue entre enseignants et parents durant cette période doit être renforcé et que les familles doivent être soutenues !
- Rien ne remplace le travail de l'enseignant face à ses élèves. Les professeurs mettent en revanche tout en œuvre pour assurer le plus efficacement possible la poursuite des apprentissages, forts des expériences passées. Ces pratiques sont mieux connues que l'année dernière. Une adaptation des élèves et des parents est cependant nécessaire.

**Côté école ou côté parents, les personnes comme les outils techniques et numériques subissent une très forte pression... Nous comptons sur votre solidarité, votre coopération et votre indulgence pour ensemble réussir à dépasser cette crise.**

#### **Quels conseils pour les parents ?**

##### **Répartir les tâches et les rôles**

Avant toute chose, pour éviter que la cohabitation ne se transforme en promiscuité et la proximité en agacement permanent, commencez par effectuer la liste de l'ensemble des tâches domestiques quotidiennes. De l'accompagnement des enfants à la gestion des poubelles, des lessives, arrosage des plantes à la préparation des repas, procédez à un partage rigoureux en attribuant des tâches et des rôles à chacun sans bien sûr oublier les enfants. N'est-ce pas là l'occasion, quel que soit leur âge, de leur confier quelques responsabilités nouvelles ?



### **Guider plutôt qu'enseigner**

Ne pas se transformer en enseignant·e. Vos enfants sont suivis par leurs professeurs à distance, laissez ces derniers se charger des contenus. Essayez simplement de soulager leurs difficultés et aidez-les à comprendre ce qui est attendu d'eux, à configurer leur espace d'étude et leurs outils de communication en ligne, à améliorer leurs méthodologies de travail.

S'ils sont jeunes, consacrez vos efforts à leur bien-être et à leur épanouissement en structurant leurs rythmes et en leur proposant des activités diversifiées, courtes et systématiquement choisies en fonction de leur état de fatigue. N'hésitez pas non plus à leur proposer des activités solitaires de temps à autre en leur expliquant que vous avez besoin de temps pour vous.

### **Rassurer et responsabiliser vos enfants**

Peut-être à cause du coronavirus passeront-ils plus de temps face aux écrans, et moins de temps à étudier qu'à l'école. Mais ils apprennent dans le même temps de nouvelles compétences : se responsabiliser et s'organiser de façon plus autonome, maîtriser de nouvelles compétences numériques, ... Ce sera autant de gagné lorsqu'ils retourneront à l'école !

### **UN DISPOSITIF D'ÉCOUTE POUR VOUS SOUTENIR !**

**Pour les Parents :** l'Amicale des parents est à votre écoute pour échanger sur tous les sujets qui peuvent préoccuper les parents pendant cette période. Pour ce faire, n'hésitez pas à envoyer un message privé via leur page FACEBOOK ou un mail sur [amicaledunordedn@gmail.com](mailto:amicaledunordedn@gmail.com). Un RDV téléphonique via ZOOM ou WHATSAPP vous sera proposé !

## Quelles interactions entre les élèves et les professeurs ?

- Transmission du travail à réaliser et collecte des productions élèves et correction : se référer aux instructions précisées sur les « padlets » à l'école, et retours des travaux via l'ENT au collègue.
- **Le feedback régulier du professeur sur le travail des élèves permettra de maintenir la motivation des élèves.** Le lien social pourra être maintenu sous forme de :
  - ✓ visioconférences
  - ✓ message collectif audio du professeur que les élèves écouteront (consignes, encouragements, correction collective d'un travail, ... ?),
  - ✓ d'appels téléphoniques de l'enseignant dont la fréquence sera adaptée à l'analyse des besoins de chaque élève (appel depuis le collège si besoin).
  - ✓ Communication écrite via ENT, Pronote ou mail.

## Quelle charge quotidienne de travail ?

- Le travail à réaliser par un élève de l'école devrait être compris entre 3h et 4h par jour. Au collège, compter environ deux heures de travail et de devoirs en complément des visioconférences.
- Le professeur sonde régulièrement quelques élèves test pour vérifier si la charge demandée correspond à son appréciation.

## Quel suivi du travail des élèves, de leurs productions ?

- **La correction du travail fait, des travaux et productions des élèves est indispensable** et fera l'objet d'un retour du professeur, sous forme individuelle ou collective. C'est la condition d'une continuité des apprentissages.
- **L'évaluation du travail** est également nécessaire, évaluée en termes de connaissances et compétences.

## Quelle différenciation des élèves sera mise en place ?

- ✓ **pour les élèves excellents** : il pourra être proposé un travail supplémentaire, du type « pour aller plus loin », ou une recherche, une situation problème, ...
- ✓ **pour les élèves en difficulté ou fragiles** : un suivi accentué par le professeur est indispensable. Ils auront sans doute besoin d'être guidés et assistés autant pour les aspects techniques que pédagogiques. Ceux-là requièrent également plus que d'autres des encouragements et un contact direct avec leurs enseignants. Au collège, une reconnexion après les 40 mn de cours permettra aux élèves qui en ont besoin un temps d'échanges ou d'explication supplémentaire avec le professeur.

## Les bulletins trimestriels du 2<sup>ème</sup> trimestre vont-ils être publiés ?

Oui. Les Conseils de classes et les rencontres Parents/Professeurs sont maintenus en visioconférence à partir du 22 mars 2021. Les rencontres parents-professeurs auront lieu les 29 et 30 mars si le confinement est levé le 26 mars.

## Quelles réunions sont maintenues ?

Aucune en présentiel. Les réunions indispensables sont organisées en visioconférence ou forme numérique (Comité de gestion, Conseil de classe et d'enseignement, Conseil d'Ecole, Conseil d'établissement, ...). La présentation de la Section Internationale pour les futurs élèves de 6<sup>e</sup> est reportée. Si besoin, elle sera réalisée sous forme de webinaire.

## Réinscription élèves :

Les informations seront communiquées fin mars 2021

## Comment inscrire un nouvel enfant pour l'année prochaine ?

La communication des documents est dématérialisée. Vous trouverez tous les renseignements et les formulaires à renseigner en cliquant sur l'affichette



Année scolaire 2021-2022

DEMANDE DE 1<sup>ERE</sup> INSCRIPTION EN CLASSE DE .....

**1. Renseignements relatifs à l'élève :**

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu : ..... Sexe :  M /  F

NATIONALITE : ..... (Mauricienne / Française / Française et Mauricienne / Autre)

Classe fréquentée actuellement : ..... Etablissement actuel : .....

Langues : Choix de LV2 pour les classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> :  Allemand ou  Espagnol

Options :  Latin 2h (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>)  Section Internationale Britannique 10h - sélection (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>)  
 Anglais euro 2h - sélection (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>)  Théâtre 2h (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>)

**2. Renseignements relatifs à la famille :**

Parent disposant de l'autorité parentale (à justifier) :  père et mère /  père seul /  mère seule

Secrétariat élèves : **Bela MOHUN**  
[secretariat.eleves@ecoledunord.net](mailto:secretariat.eleves@ecoledunord.net)



**INSCRIRE VOTRE ENFANT à l'Ecole du Nord**  
*Prenez rendez-vous, vous serez mieux servis !*

**Etape 1 : PREINSCRIPTION**

- INFORMATIONS SUR L'ECOLE DU NORD
- ORGANISATION D'UNE VISITE DE L'ETABLISSEMENT
- RENDEZ-VOUS EVENTUEL AVEC LA DIRECTION
- RECEPTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF COMPLET

**SECRETARIAT ELEVES**  
Bela MOHUN et Sweta RAMDHANY  
+230 2663009 poste 1  
[secretariat.eleves@ecoledunord.net](mailto:secretariat.eleves@ecoledunord.net)

**Etape 2 : INSCRIPTION VALIDATION**

- DOSSIER COMPTABLE (Code famille, ...)
- REGLEMENT DES DROITS DE 1<sup>ERE</sup> INSCRIPTION, FRAIS ANNEXES

**SERVICE COMPTABLE**  
Sarah ULCOQ  
[assistante.financiere@ecoledunord.net](mailto:assistante.financiere@ecoledunord.net)  
+230 2663009 poste 5  
Seema CALULACHAND  
+230 2663527  
[seema.calulachand@ecoledunord.net](mailto:seema.calulachand@ecoledunord.net)

**Etape 3 : INSCRIPTION VALIDÉE**

- UNIFORMES - RESTAURATION - MANUELS - FOURNITURES - ACTIVITES EXTRASCOLAIRES
- ACHAT SUR PLACE AUX HEURES D'OUVERTURE OU COMMANDE EN LIGNE

**RESTAURATION**  
Plus PUSHPARATHAN-GOVINDEN  
[servicefamilial@ecoledunord.net](mailto:servicefamilial@ecoledunord.net)  
+230 58389917

**ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES**  
Delphine JACQUETTE  
[delphine.jacquette@ecoledunord.net](mailto:delphine.jacquette@ecoledunord.net)  
+230 54755775

**UNIFORMES - MANUELS SCOLAIRES**  
Jennifer JACQUES  
[jennifer.jacques@ecoledunord.net](mailto:jennifer.jacques@ecoledunord.net)  
+230 58413136

## 2. QUESTIONS FINANCIERES

### Que se passe-t-il pour la cantine ?

- La facturation débutera au jour de réouverture de la période.

### Quelle prise en compte de la fermeture pour les activités périscolaires ?

- Le forfait annuel est déjà payé par les familles. La fermeture sera prise en considération si elle est reconduite après le 25 mars.

### Doit-on continuer à payer les transports scolaires ?

C'est une responsabilité entre client et prestataire, donc entre parents et transporteur. Ignorer les difficultés des transporteurs reviendrait à faire disparaître à terme le service qu'ils rendent, en coopération avec l'école du Nord. Payer l'intégralité pour une période courte de fermeture de l'école permet de soutenir les transporteurs. Si la fermeture devait durer, la Commission transport recommande à minima le paiement des transports à hauteur de 50% des tarifs.

Les indications ci-dessus sont transmises aux transporteurs.

### J'envisage de radier mon enfant quelques mois, comment cela se passe-t-il ?

Vous pouvez en effet demander la radiation de votre enfant pour quelques mois. Nous attirons cependant votre attention sur le fait que cette décision ne présente pas d'intérêt financier, comme le mentionne le règlement financier de l'Ecole du Nord : « Toute réinscription sera conditionnée au paiement des droits de scolarité de la période d'interruption de scolarité, jusqu'à concurrence des droits de 1<sup>ère</sup> inscription de l'élémentaire ou du collège. »